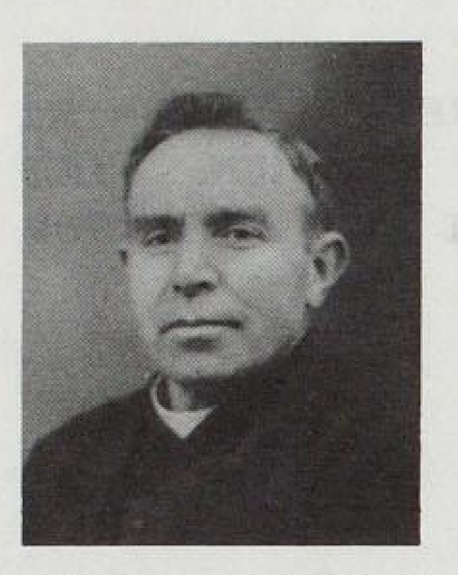
ELECTIONS LEGISLATIVES
4 Mars 1973

FINISTERE
3me CIRCONSCRIPTION

PARTI BRETON S. A. V.
et Fédéraliste Européen

LE RETARD de la BRETAGNE S'ACCENTUE



L'Abbé Pierre CADALEN
Chargé de Cours de Droit à l'Université de Brest
Président de la Section de Droit



Jean-Luc LESGUER
33 ans
Educateur spécialisé

Abbé Pierre CADALEN, né à Lampaul-Ploudalmézeau, en 1910, de parents cultivateurs.

Après l'école primaire, il travaille la terre, jusqu'à 21 ans, dans sa famille qui a dû émigrer en Périgord.

En 1955, devient curé de Monbazillac et juge au Tribunal ecclésiastique de Périgueux. Entre temps, il fait des voyages d'études en Espagne, en Algérie, en Russie.

En 1968, il revient habiter définitivement la Bretagne, à Lampaul-Ploudalmézeau.

En 1969, il est chargé de Cours de Droit à l'Université de Brest, et en 1971, il est élu président de la section de Droit.

L'Abbé CADALEN est Consul de la Vinée de Bergerac, Chevalier du Mérite agricole, Commandant de réserve, Dirigeant de l'Association sportive « Stérédenn Vor » de Lampaul-Ploudalmézeau.

Défenseur acharné des intérêts économiques, sociaux et culturels des Bretons, ses compatriotes, l'abbé CADALEN parle couramment la langue bretonne.

Monsieur Jean-Luc LESGUER est aussi un Breton de pure origine. Né en 1941, il est marié et père de 4 enfants. Educateur scolaire, il est spécialisé dans la formation de l'Enfance inadaptée. De plus, il est animateur sportif d'un club florissant. Il habite Lannilis.

Nous voici arrivés à un tournant décisif pour l'avenir de notre région, maintes fois trahie par les partis parisiens, qu'ils soient de gauche ou de droite, en dépit de toutes les promesses électorales.

Les Bretons vont-ils une fois de plus courber la tête devant ceux qui les méprisent et les exploitent ?

VOTER pour les candidats de S. A. V.

c'est voter pour

LA SURVIE DE LA BRETAGNE

Sciences Po / fonds CEVIPOF

LE BILAN EST ACCABLANT, IL FAUT REAGIR.

Notre culture bretonne a été combattue systématiquement ; nous voulons lui donner la place qui lui revient.

La révolte des paysans — problèmes du lait, du porc, de la volaille, des primeurs — ne doit pas rester sans lendemain : les cultivateurs ont droit à un revenu et à un statut professionnel comme tous les autres travailleurs.

Les artisans et les commerçants sont écrasés de charges multiples à tel point que les faillites se multiplient : une fiscalité plus adaptée doit leur donner courage et espoir.

Notre circonscription avec ses abers, ses côtes, ses îles, a une vocation touristique privilégiée. Or, le tourisme vit dans le désordre : il doit être réorganisé par les Bretons eux-mêmes qui lui garderont son originalité, et non par des promoteurs parisiens qui n'ont en vue que la spéculation.

Il faut soutenir la pêche et éviter à tout prix la pollution de la rade de Brest et des Abers.

Beaucoup de travailleurs perçoivent encore un salaire bien inférieur à celui d'autres régions : ils ont droit à la parité. L'ouvrier, même non spécialisé, devrait arriver au moins à 100.000 AF par mois et la retraite devrait être accordée au plus tard à 60 ans.

Un grand nombre de parents ont de sérieuses difficultés pour instruire leurs enfants : le système des bourses doit être plus équitable et les transports scolaires doivent être gratuits, y compris pour les enfants des îles.

Il ne suffit pas d'avoir des diplômes ; il faut encore et surtout assurer à leurs possesseurs des débouchés sur place. Dès lors, c'est un travail de rénovation de la Bretagne qui s'impose pour que chacun puisse obtenir un emploi selon ses goûts et ses aptitudes.

POUR QUE VIVENT HEUREUX TOUS LES BRETONS EN BRETAGNE, CONTRE L'ETOUFFEMENT DE LA BRETAGNE PAR LE CENTRALISME PARISIEN, VOUS SOUTIENDREZ NOTRE CAUSE EN VOTANT ET EN DEMANDANT DE VOTER POUR L'ABBE PIERRE CADALEN ET JEAN-LUC LESGUER.

VOTER POUR S. A. V.

Parti Breton et Fédéraliste Européen

c'est voter

L'EXPANSION DE LA BRETAGNE

Imp. Malherbe - Caen

Sciences Po / fonds CEVIPOF